



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>



Recensement de la population 2024

**du 18 janvier
au 17 février**

Utile et obligatoire : Connaître la population légale du Theil de Bretagne et ses besoins permet de justifier et d'obtenir les ressources suffisantes pour développer les projets de la commune (infrastructures, logements, ...).

Sûr et confidentiel : Seule l'INSEE est habilitée à exploiter les questionnaires pour établir des statistiques anonymes.

Gratuit et simple : Avec la notice d'information remise par l'agent recenseur, à compter du 18 janvier, vous avez les codes d'accès pour vous recenser en ligne : **www.le-recensement-et-moi.fr**

Vous n'avez pas internet : l'agent recenseur vous fournira un formulaire papier.

En cas d'absence pendant la période de recensement prévenez la mairie au 02 99 47 74 07.

3 agents recenseurs (munis d'une carte officielle) effectuent le recensement sur la commune : Messieurs Jean-Louis COUPEL, Pascal HÉLARY et François STRUB. Merci de leur accorder un bon accueil !

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2023

Communauté de Communes « Roche aux Fées Communauté ».
Communication du rapport d'activité 2022. Le Conseil Municipal à l'unanimité prend acte.

Répartition des crédits pour les fournitures scolaires année 2023-2024. Le Conseil Municipal à l'unanimité fixe à 40 € par enfant, le crédit alloué pour les fournitures scolaires pour l'année scolaire 2023-2024, soit :

- pour l'Ecole Publique, 40 € x 93 élèves = 3 720 €
- pour l'Ecole Sainte-Marie/RPI Le Theil-Coësmes, 40 € x 39 élèves = 1 560 €

Cimetière. « Jardin du souvenir ». Tarif à facturer aux familles pour la fourniture et le marquage d'une feuille « identité du défunt ». Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer aux familles d'un défunt dont les cendres sont dispersées dans « le Jardin du souvenir » le tarif de 54.50€ pour la fourniture d'une feuille inox et le marquage de l'identité du défunt (nom, prénom, année naissance, année décès) correspondant au coût réel de la prestation qui sera réglée par la collectivité à l'entreprise en charge de ces prestations.

Eclairage public. Remplacement des bornes rue du Pré Vert et Impasse de la Foltière. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le remplacement des bornes qui ne fonctionnent plus rue du Pré Vert et Impasse de la Foltière et approuve le devis présenté par le SDE35 s'élevant à 8 853.23 € ht et accepte le montant restant à la charge de la commune soit 7 082.59 € après participation du SDE35 (20% soit 1 770.65€).

Eclairage public. Renovation de l'éclairage public Chemin des écoliers. Demande d'études détaillées. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'étude et le tableau de financement indiquant le montant total de la participation de la collectivité estimé à 6 273.52 € présentés par le SDE35.

Service public d'Assainissement Collectif : Rapport sur le prix et la qualité du service – Année 2022. Le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2022.

Service public d'Assainissement Collectif. Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2024. Le Conseil Municipal du Theil de Bretagne décide à l'unanimité de reconduire pour l'année 2024 les tarifs du service d'assainissement collectif fixés pour 2023, à savoir :

- prime fixe annuelle : 40 € par abonné
- prix du m3 (part variable) : 1.35 €

.../...

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaine séance le 5 février 2024 à 20h00, à la Mairie à la salle du conseil municipal.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL (suite)

.../...

Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de la SCI LNJA. Section A n° 1053. Appartement bâtiment B au rez-de-chaussée en duplex (lot 13) et 1 parking extérieur (lot 16). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de la SCI LNJA. Section A n° 255 et 1056. Appartement au rez-de-chaussée (lot 8), 1 cave (lot 14) et 1 parking extérieur (lot 30). Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

Délibération relative à la proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.

Ressources humaines. Attribution de chèques cadeaux aux agents. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer des chèques cadeaux « Club'co » Club Commerce Pays de Vitré, fournis par la CCI de Vitré, d'une valeur de 50 € à tous les agents présents dans la collectivité au 31 décembre 2023.

AVIS AUX ASSOCIATIONS DU THEIL DE BRETAGNE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

La date limite pour le dépôt des dossiers de demande de subvention des associations est le 31 janvier 2024.

ELECTIONS—PENSEZ A VOUS INSCRIRE 9 juin 2024 : Elections Européennes

Si vous venez de vous installer au Theil de Bretagne, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale via le site internet www.service-public.fr ou en vous présentant à la Mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Quittance EDF, Veolia, ...). Pensez également à signaler à la Mairie toute modification : mariage ou changement d'adresse à l'intérieur de la commune.

BALAYAGE DU BOURG ET DES LOTISSEMENTS

Le jeudi 15 février à partir de 8h : merci de bien vouloir laisser libre les voies afin de faciliter l'opération de balayage.

INVITATION DES SÉNIORS AU RESTAURANT SCOLAIRE



Le restaurant scolaire est ouvert aux séniors habitant au Theil de Bretagne un jour par semaine (le lundi midi), pour le déjeuner avec les enfants primaires ou maternelles afin de créer du lien intergénérationnel. Venez vous inscrire près de l'accueil de la mairie **jusqu'au vendredi précédent avant 12h**. Les modalités d'accueil sont disponibles à la mairie et sur le site internet. <https://letheildebretagne.fr/>

ASSOCIATION



Programme des randonnées du mois de **janvier** et **février** :

27/01 : Retiers Galette des rois : 11 km, 9 km, 8 km. **Départ 14h**, parking de l'Outil en main, rue Mal Leclerc à Retiers.

03/02 : Domalain ; Le Pas Livard et Montgerheux : 13 km, 11 km, 8 km. **Départ 14h**, parking du complexe sportif à Domalain. Covoiturage 13h40, place Miescisko à Retiers.

10/02 : Sainte Colombe : 12 km, 10 km, 7 km. **Départ 14h**, place de la Mairie à Sainte Colombe. Covoiturage 13h45.

17/02 : Retiers—Richebourg : 12 km, 10 km, 8 km. **Départ 14h**, parking du château d'eau de Richebourg, Retiers route de Forges la Forêt. Covoiturage 13h50.

24/02 : Domagné : 12 km, 10,5 km, 8,5 km. **Départ 14h**, parking du centre bourg de Domagné. Covoiturage 13h35.

Contacts : **Michelle Clouet** 06 84 40 78 36 ou **Geneviève Ferré** 06 70 38 05 97 ou randonnee.retiersletheil@gmail.com

ANIMATIONS BIBLIO'THEIL ET ATELIERS NUMERIQUES



Ateliers découvertes du numérique, Actifs à la page : vous êtes accompagnés à la prise en main des smartphones ou tablettes **le jeudi 25 janvier et le jeudi 8 février de 20h30 à 22h**, sur inscription auprès de la médiathèque.

Animation : Viens c'est l'heure de danser ! Tournoi de just dance sur console Switch **le mercredi 21 février à 14h30**, sur inscription. Les meilleurs iront en finale à Janzé le vendredi 15 mars à 19h.

Horaires d'ouverture : **Mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30 et dimanche 10h30-12h30**.

Renseignements et inscriptions : 02 99 47 73 55 ou mediatheque.letheildebretagne@rafcom.bzh



BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Lundi 29 janvier 2024 de 11h à 13h et de 14h à 17h**, place de l'Eglise (devant la salle communale).

Contacts : 07 78 81 92 05 ou pimmsmobile35@pimmsmediation.fr



COLLÈGE LA ROCHE AUX FÉES

Vendredi 19 janvier 2024 à la salle communale du Theil de Bretagne à 18h, présentation du collège et de la classe de 6ème aux parents d'élèves de l'école privée. Pour les élèves de l'école publique, une présentation sera faite au sein de l'école courant janvier. Portes ouvertes du collège le samedi 27 janvier 2024 de 9h à 12h.

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS VEUVES ET CITOYENS DE LA PAIX

Les adhérents sont invités à l'**Assemblée Générale** de l'Association qui se déroulera : **le samedi 10 février 2024 à 14h à la salle communale Le Theil de Bretagne**. A l'ordre du jour : rapport moral et financier, renouvellement du 1/3 sortant, tombola suivie de la galette des rois et du verre de l'amitié.

Les personnes non adhérentes qui sont intéressées pour devenir citoyen(ne)s de la Paix sont les bienvenues. Elles sont donc invitées à nous rejoindre à cette assemblée générale. Nous comptons sur votre présence.

CLUB DE LA JOIE

Concours de belote **le 19 février** au restaurant Le Theillais. Après -midi rencontre **le mardi 20 février à 14h** à la salle André Hoisnard (stade). Bowling mardi 20 février à Vitry. Si vous êtes intéressés par le voyage ANCV pensez à vous inscrire avant le 16 février auprès de Jeanne LORON au 07 60 01 08 38. Renseignements auprès de **Mickaël BODINIER** au 06 70 51 32 83 ou de **Marie-Thérèse POIRIER** au 06 45 65 52 12.



SMICTOM SUD-EST 35

Prochaines dates de collecte des ordures ménagères : **les mardis 30/01, 13/02 et 27/02**. Trier ses biodéchets une obligation 2024 mais comment faire ? Le SMICTOM vous propose 3 solutions : le compostage dans un bac lorsqu'on a un jardin, le compostage partagé avec ses voisins, le lombricompostage en appartement. Plus d'informations sur le site : www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le SNU s'adresse aux jeunes **de 15 à 17 ans**. Il a notamment pour objectif de promouvoir une société de l'engagement, renforcer la cohésion nationale grâce à la mixité sociale et accompagner les jeunes dans leur parcours personnel et professionnel. Le SNU se déroule en 2 phases : la première est un séjour de cohésion de 12 jours, qui s'effectue dans un autre département que le sien. Le séjour est gratuit. Tous les frais sont pris en charge par l'Etat. Les inscriptions sont ouvertes **depuis le 6 novembre 2023** sur le site www.snu.gouv.fr. La deuxième phase est un temps de service à la Nation au choix une phase d'engagement courte, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou longue, dans le cadre d'un Service civique, des réserves, d'un volontariat international ou d'un engagement associatif. Pour en savoir plus : www.snu.gouv.fr

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
E-mail : accueil@rafcom.bzh ; site internet : www.rafcom.bzh

OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE MARIE DU THEIL DE BRETAGNE

L'OGEC organise un super loto **le dimanche 25 février à 14h** à la salle des sports (chauffée) d'Essé. Ouverture des portes à 12h. 42 tirages. 2500 € de lots en bons d'achats. Restauration sur place possible : galettes saucisses, buvette. Réservation au 06 87 57 16 84 (sms conseillé)



REPAIR CAFÉ RETIERS

Le samedi 27 janvier de 14h à 18h au pôle jeunesse de Retiers à côté du skate park (complexe sportif), édition spéciale « Disco soupe » : récupérer auprès des commerçants des légumes abîmés mais propres à la consommation pour en faire de délicieuses soupes. Le Repair café, c'est réparer ensemble les objets abîmés ou cassés, des rencontres, de l'entraide et de la convivialité, apprécier les conseils d'experts... Pour donner sans jeter, essayez la zone de gratuité : **de 11h à 12h** : apport des objets à donner, à **18h** : récupération des objets restants. Objets à déposer au Pôle jeunesse. Contact : Espace de Vie sociale « CROCQ'VACANCES », 12 rue Pasteur à Retiers, 02 99 43 69 27

CAFÉ DES AIDANTS

Bulle Café Association est un projet familial associatif basé à Vitry. La vocation de ce projet est d'offrir aux familles un moment convivial et ressourçant. Prochain rendez-vous : **le vendredi 2 février 2024 de 14h30 à 16h** « Emotions et réactions ... Comment je les gère ? ». Renseignements et programme : www.bullecafeasso.fr, 2 rue Clairefontaine 35500 Vitry, 02 99 74 33 01



SÉCURITÉ-ÉCLAIRAGE-ÉQUIPEMENT RÉFLÉCHISSANT

Piétons, cyclistes, automobilistes, tous vigilants ! Le brouillard, les fortes pluies, les journées plus courtes entraînent une visibilité moindre. Restons visibles en tout temps et par tous les temps en nous munissant de lumières et d'équipements réfléchissants. Assurons notre propre sécurité et celles des autres !



METIERS DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Vous souhaitez devenir Aviateur et vous souhaiteriez en savoir plus, rapprochez-vous du Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) Air de Rennes, 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES, avec ou sans rendez-vous, **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30**. Contact : cirfa-air-rennes.fct@def.gouv.fr, 02 57 21 80 16.

Parution le lundi 22 janvier 2024
Pour Infos-Le Theil de mars 2024 articles à déposer pour le **14/02/2024** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsonnet et Secréariat. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
747 exemplaires.

